Envoyé en préfecture le 16/04/2018

Recu en préfecture le 16/04/2018

Affiché le

Affiché le 1 6 AVR. 2018 ID: 031-213105612-20180416-D2018_37-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT DE LA **HAUTE-GARONNE** Nombre de conseillers

- en exercice : 33
- présents : 26
- avant pris part au vote : 31
- procurations : 5

ARRONDISSEMENT DE TOULOUSE

L'an deux mille dix-huit et le 11 avril à 19 heures 10, le Conseil Municipal de la commune de L'UNION s'est réuni à la salle des Fêtes, sur convocation régulière en date du 5 avril, sous la présidence de Monsieur Marc PERE, Maire.

MAIRIE DE L'UNION 31240

163

83

10

ESS

is: 10 E

Etaient présents : M. MARC PERE, M. YVAN NAVARRO, MME ISABELLE GODEAS, MME FLORENCE TOULZE, M. PHILIPPE BAUMLIN, MME SYLVIE PIEROT, M. LAURENT ROUX, MME MONIQUE GUEDES, M. DAVID ROFE, MME MICHELE CHAVE, M. FREDERIC BAMIERE, MME KATY COLDER, MME NATHALIE SIMON-LABRIC, M. LAURENT ORTIC, M. JOËL FEUILLERAT, M. PATRICE ETAVE, M. DOMINIQUE GIRONNET, MME VALERIE QUONIAM-DOUREL, MME NADINE MAURIN, M. XAVIER MANGOGNA, MME BRIGITTE CABANES-MURITH, MME CHRISTINE GENNARO-SAINT, M. JACQUES DAHAN, MME ELISABETH ATTELAN, M. ERWAN DANIEL, MME ISABELLE SEROR

2 05.62.89.22.89

Etaient absents excusés ayant donné procuration : Mme BRIGITTE BEC (Pouvoir donné à MME SYLVIE PIEROT), M. JEAN-MARIE VITRAC (Pouvoir donné à MME KATY COLDER), M. FREDERIC COMBE (Pouvoir donné à MME ISABELLE GODEAS), MME NATHALIE GAUVRIT (Pouvoir donné à M. DAVID ROFE), M. DENIS MOLET (Pouvoir donné à M. JOEL FEUILLERAT)

Etaient absents excusés : M. GILLES HOURQUET, M. NICOLAS COSTES

MME SYLVIE PIEROT a été élue secrétaire de séance

DÉLIBÉRATION nº2018/37

Objet : Affectation des résultats de l'exercice 2017

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal que le Budget Primitif 2017 a repris les excédents de l'exercice 2016.

Il convient maintenant de procéder à l'affectation des résultats.

Monsieur Le Maire propose donc au Conseil Municipal d'affecter les résultats du Compte Administratif 2017 au Budget Primitif 2018 soit :

- Excédent de fonctionnement reporté : + 7 522 491,20 €
- Excédent d'investissement reporté : + 133 397,15 €

Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal d'affecter le résultat de fonctionnement de la façon suivante :

- Excédent de fonctionnement : + 7 484 379,05 €
- Affectation en réserve d'investissement : 38 112,15 €

Envoyé en préfecture le 16/04/2018

Reçu en préfecture le 16/04/2018

Affiché le 16 AVR, 2018



ID: 031-213105612-20180416-D2018_37-DE

Décision

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

Décide :

Article 1

201

100

131

R N

Moins 8 abstentions (Mme Nadine Maurin, M. Xavier Mangogna, Mme Brigitte Cabanes-Murith, Mme Christine Gennaro-Saint, M.Jacques Dahan, Mme Elisabeth Attelan, M.Erwan Daniel, Mme Isabelle Seror)

 D'adopter l'affectation des résultats de l'exercice 2017 comme indiqué cidessus.

Pour copie conforme,

Pour le Maire et par délégation Le Premier Adjoint au Maire

Yvan NAVARRO

- Transmis le 1 6 AVR. 2018

- Affiché le 16 AVR. 2018